

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL
Jeudi 14 septembre 2017 - Soings-en-Sologne

Le Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 14 septembre 2017 à 18h00 à Soings-en-Sologne**, sur convocation du Président en date du 17 août 2017.

Etaient présents :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
BILLY	Jean-Claude LATREILLE	
CHATEAUVIEUX	Christian SAUX	
CHATILLON-SUR-CHER	Pierre JULIEN	
CHISSAY-EN-TOURAIN	Philippe PLASSAIS	
COUDDES	Hubert MARSEAULT	
COUFFY	Jean-Pierre EPIAIS	
FAVEROLLES-SUR-CHER	Bernard GIRAULT	Olivier RACAULT
FEINGS	Leïla SALHI	
FRESNES	Jean-Marie DYE	Corine FOINARD
GY-EN-SOLOGNE	Jocelyne DUFRAISSE-FRIGOLA	
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Claude CHANAL	
LOREUX		Joël HERISSET
MAREUIL-SUR-CHER		Gérard OUDART
MENNETOU-SUR-CHER	Christophe THORIN	Martine TONNARD
MEUSNES	Jacky AUGIS	
MONTHOU-SUR-CHER	Jean-Michel JOLY	
MONTRICHARD - VAL DE CHER	Pierre LANGLAIS	Dominique FIDRIC
MUR-DE-SOLOGNE	Philippe MARION	Yves POTHET
OISLY	Chantal MARDON	
OUCHAMPS	Christiane PERON	
PONTLEVOY	Hubert ARMAND	Jean-Louis BERTHAULT
POUILLE	Alain GOUTX	
PRUNIER-SUR-SOLOGNE	Claude THEREZE	Jacqueline COGNET
ROUGEON		Jean-Paul POIDRAS
SAINT-AIGNAN	Stéphanie ROLAND	
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	Michel AUGER	Florence MALLIET
SAINT-LOUP-SUR-CHER		Bruno BARBE
SASSAY	Sylviane TURMEAUX	
SEIGY		Marc RIBEAU
SOINGS-EN-SOLOGNE	Bernard BIETTE	Anne-Marie DELALANDE
THESEE	Daniel CHARLUTEAU	
VALLIERES-LES-GRANDES	Francis GESMIER	
VILLEFRANCHE-SUR-CHER		Isabelle BEAUJARD
CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	Nicole ROGER	Martine TONNARD
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Marie-Pierre BEAU	
	Christina BROWN	
	Jean-Marie JANSSENS	
	Louis de REDON	

- **Etaient absents excusés :** **CHEMERY :** Françoise CHARLES - **CONTRES :** Martine DELORD / Jean-Luc BRAULT - **COUFFY :** Patrice BRAULT - **FOUGERES-SUR-BIEVRE :** Béatrice HUC - **GIEVRES :** Françoise GILOT-LECLERC - **LANGON :** Jean-Marc BARY / Janny JOUANNEAU - **LASSAY-SUR-CROISNE :** Fanny COMPAIGNON de MARCHEVILLE - **LOREUX :** Jacqueline ECHARD - **MARAY :** Patrick MAILLET / Gérard THUE - **MAREUIL-SUR-CHER :** Annick GOINEAU - **ROMORANTIN-LANTHENAY :** Jeanny LORGEUX - **SAINT-GEORGES-SUR-CHER :**

Philippe GAUTHIER - SAINT-JULIEN-DE-CHEDON : Bernard CHARRET - SAINT-LOUP-SUR-CHER : Pierre BARBE - SEIGY : Jacky BOIRE - SELLES-SUR-CHER : Francis MONCHET - VILLEFRANCHE-SUR-CHER : Jean-Claude OTON - CC VAL DE CHER - CONTROIS : Jean-Claude ALMYR / Claude SAUQUET - CONSEIL DEPARTEMENTAL : Jacques MARIER / Philippe SARTORI / Geneviève REPINCAÏ.

- **Procurations** : Martine DELORD (pouvoir à Claude CHANAL)

Assistaient également à la réunion :

- Mme Tania ANDRE, Conseillère régionale
- M. Daniel SINSON, Maire de Meusnes
- Mme Alexia LACLERGUE, Direction de l'Aménagement du Territoire du Conseil régional Centre-Val de Loire
- M. Nicolas MANIEZ, DEV'UP 41
- Mme Valérie PERIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- M. Julien BEAUDON, Agent de développement du Pays
- Mme Valérie CHAPEAU, Animatrice du Pays d'art et d'histoire
- Mme Sylvie DOUCET, Animatrice LEADER du Pays
- Mme Daphné ECHEVARD, Secrétaire du Pays
- M. Cyrille MEUNIER, Conseiller en Energie Partagé du Pays

Conseil de développement

- Mme Odile BOURDILLON, UDAF 41
- Mme Carole CARRE, Saint-Georges-sur-Cher
- M. Daniel CLEMENT, CDPNE
- M. Dominique LECLERE, Maison de l'Emploi de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay
- M. Michel MARSEILLE
- Mme Laetitia PIQUET, Jeune Chambre Economique de Romorantin - Sologne
- M. Jean-Luc SOMMIER, UCPS
- M. Thomas THEVENET, Administrateur de Sologne Nature Environnement

Etaient excusés à la réunion :

- Mme Catherine FOURCHEROT, Sous-Préfète de Romorantin-Lanthenay
- M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Conseiller régional
- M. Yvan SAUMET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- Mme Anne BOURDIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- Mme Annick CHARBONNIER, Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- M. Philippe DOUIN, Directeur de l'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher - Cœur Val de Loire
- M. Bernard VIGUIER



M. CHANAL remercie les membres du Comité syndical d'être présents et leur demande avant d'ouvrir la séance d'approuver le compte rendu de la réunion du Comité syndical du 6 avril 2017.

Il présente ensuite l'ordre du jour :

- 1. Contrat régional de solidarité territoriale**
 - *Information sur le déroulé de la signature du CRST en novembre 2017 « les 20 ans » du Pays*
- 2. BP 2017**
 - *Décision modificative pour reversement subventions Mission Centenaire et DRAC*
- 3. LEADER**
 - *Information prochain comité de programmation et mise en œuvre de l'outil Osiris*
 - *FORUM LEADER*
- 4. Conseiller en Energie Partagé (CEP)**
 - *Délibération création du poste attaché territorial « CEP »*
 - *Présentation de Cyrille Meunier, nouveau chargé de mission CEP du Pays*
- 5. CHER à VELO**
 - *Information sur la mise en place du comité d'itinéraire*
 - *Point d'étape sur l'étude véloroute Cher et canal de Berry à vélo : lancement de la phase 3 relative à la maîtrise d'œuvre*
 - *Information sur le lancement d'un plan de communication*
- 6. DEV'UP**
 - *Présentation de l'agence régionale de développement économique (DEV'UP) par M. Nicolas MANIEZ, chargé d'études*

7 Pays d'art et d'histoire

- *Bilan saison programmation 2017*
- *Retour sur les commémorations présence américaine*
- *Informations diverses et Journées Européennes du Patrimoine 2017*

8 Questions diverses

- *Adhésion assurance statutaire pour un contrat groupe*

CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

M. le Président rappelle que les négociations entre le Président du Pays, les Présidents des communautés de communes (CC Val de Cher- Controis et CC du Romorantinais et du Monestois) et le Vice-président du Conseil régional Dominique ROULLET se sont déroulées le 29 juin 2017 à Orléans.

Il précise que le contenu du Contrat régional de Solidarité Territoriale sera présenté devant la 4^{ème} commission Aménagement du territoire de la Région le 4 octobre prochain puis approuvé en Commission Permanente Régionale le 13 octobre 2017.

La signature officielle du CRST pourrait avoir lieu le 11 décembre (le 11 décembre étant la date anniversaire des 20 ans du Pays). La signature officielle est envisagée à la Pyramide de Romorantin-Lanthenay avec au préalable une visite en après-midi de deux projets ayant été accompagnés par la Région dans le CRP3G et dans le CRST (un projet sur chaque territoire des EPCI composant le Pays).

DECISION MODIFICATIVE BP 2017

M. le Président informe les membres du Comité syndical que, dans le cadre de la « commémoration du centenaire de la présence américaine en vallée du Cher et en Sologne », des subventions de la DRAC Centre-Val de Loire (6 349 €) et de la Mission Centenaire (5 000 €) ont été sollicitées et accordées au Syndicat de Pays.

En effet, la convention de subvention 2017 n°2017S056 en date du 3 avril 2017 de la Mission Centenaire 14-18 accorde une subvention d'un montant de 5 000 € au Syndicat Mixte du Pays.

De même l'arrêté attributif de subvention en date du 27 avril 2017 de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire accorde une subvention d'un montant de 6 349 € au Syndicat de Pays.

Le Syndicat de Pays s'est donc engagé par arrêtés de subvention le 30 mai 2017 à reverser ces subventions aux structures ayant organisées des manifestations culturelles autour du thème de la commémoration (Association des Compagnons de Philippe de Béthune, Association Gièvres Souvenir Patrimoine et Culture, Médiathèque de Romorantin, Printemps de la Photographie, Mairie de Noyers-sur-Cher, CC du Romorantinais et du Monestois, Association des Amis du Musée de Sologne et Société des Amis et du Patrimoine de Pontlevoy).

Cependant, lors de l'adoption par délibération n°17.011 du budget primitif du Syndicat de Pays le 6 avril 2017, le chapitre 67 Charges exceptionnelles n'a pas été créé.

Afin de permettre le reversement de ces subventions aux structures concernées, Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire de créer le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » au budget 2017 en dépenses de fonctionnement.

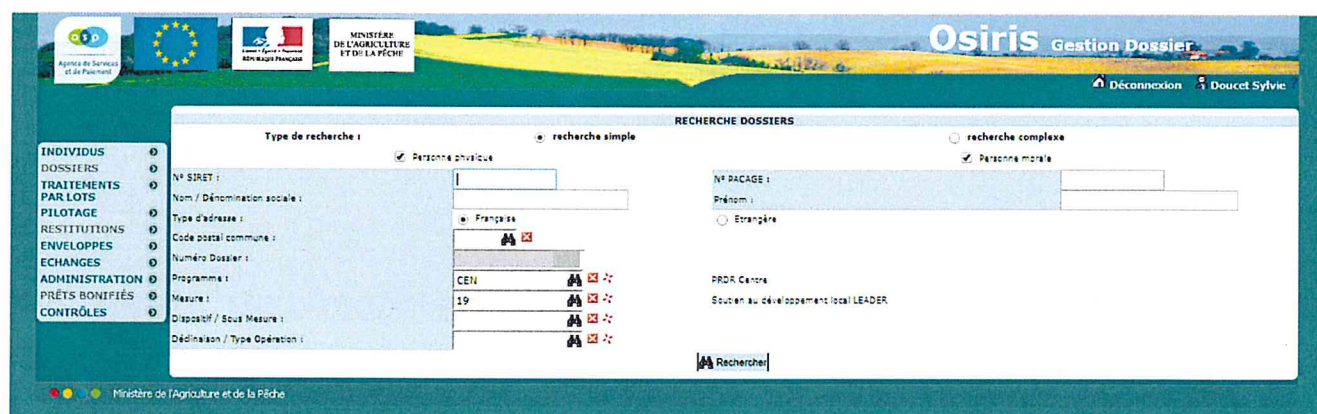
Il convient de faire un virement de crédits du chapitre 011 au chapitre 67 nouvellement créé et d'y inscrire la somme de 11 349 €.

Le Comité syndical accepte à l'unanimité la création du chapitre 67 « Charges exceptionnelles » en dépenses de fonctionnement et autorise le virement de crédits du chapitre 011 au chapitre 67 pour un montant de 11 349 € correspondant aux subventions attribuées.

LEADER

Le comité de programmation sera prochainement réuni afin de valider l'ensemble des dossiers. Les premiers dossiers ayant eu un accord de principe seront validés définitivement par le prochain comité de programmation.

Sylvie DOUCET indique que l'outil Osiris est enfin opérationnel. Ci-dessous l'environnement d'Osiris :



Sylvie DOUCET souhaite également rappeler qu'un forum LEADER sera organisé vraisemblablement en décembre 2017 ou janvier 2018. Ce forum se veut un véritable lieu d'échanges et d'interaction entre les porteurs de projets potentiels et l'application de la stratégie Leader du GAL « Comment rendre un projet cohérent avec la philosophie Leader ? ».

CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE (CEP)

M. le Président rappelle que suite à la candidature du Pays au dispositif CEP, M. Cyrille MEUNIER a été recruté et prendra ses fonctions au Pays à compter du 2 octobre prochain sur le poste de Conseiller en Energie Partagé.

Julien BEAUDON précise que l'annonce et la fiche de poste du chargé de mission CEP ont été mis en ligne le 4 mai 2017. 7 candidatures ont été recensées à la date limite de dépôt des offres le 3 juin.

Les entretiens de recrutement ont eu lieu le 11 juillet. Le jury de recrutement était composé de Mme Jacqueline ECHARD (Maire de Loreux), M. Daniel SINSON (Maire de Meusnes), M. Christophe THORIN (Maire de Mennetou-sur-Cher), M. Laurent GAUTHIER (Conseiller municipal de Montrichard-Val de Cher), Claude de CARFORT (Maire-adjoint de Châtres-sur-Cher) et M. Julien BEAUDON (Agent de développement du Pays).

A l'issue des entretiens, c'est M. Cyrille MEUNIER, en poste au sein de la société Hexa Ingénierie de Lille, qui a été sélectionné à l'unanimité par le jury pour le poste de CEP.

M. le Président souhaite la bienvenue à Cyrille et le laisse se présenter.

M. le Président informe qu'il est nécessaire de créer un poste d'attaché contractuel pour le poste de chargé de mission Conseiller en Energie Partagé.

Celui-ci est recruté en tant qu'agent contractuel à temps plein (35 heures) assimilable à un poste de catégorie A au grade d'attaché territorial, pour une durée de trois ans non renouvelable à compter du 1^{er} octobre 2017. Il sera chargé, sous l'autorité et le contrôle de l'Agent de Développement et du Président du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, de l'animation du dispositif « CEP » (Conseil en Energie Partagé).

Le financement sur 3 ans du poste de « thermicien » pour accompagner les élus dans leurs choix de performance énergétique est assuré par l'ADEME et la Région dans le cadre du dispositif « CEP ». La convention entre le Pays et l'ADEME ayant été approuvée en février 2017, la Région a émis un avis favorable lors de la CPR du 16 mars 2017.

M. le Président propose d'autoriser la création d'un poste d'attaché territorial contractuel d'une durée de 3 ans pour le poste de chargé de mission « conseiller Energie Partagé » au sein du syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.

Le Comité syndical accepte à l'unanimité.

M. le Président en profite pour signaler que l'ouverture d'une ligne de trésorerie s'avèrerait certainement nécessaire au regard des dépenses à engager d'ici la fin de l'exercice budgétaire 2017.

CHER A VELO

Julien BEAUDON informe que la priorisation des boucles a été actée par les 2 communautés de communes : lors du bureau communautaire du 3 février 2017 pour la CC du Romorantinais et du Monestois et le 26 juin 2017 pour la CC Val de Cher - Controis.

Par ailleurs, la mission d'assistance pour la mise en place du schéma cyclable confiée au bureau d'études Inddigo depuis fin 2014 se poursuit jusqu'en 2018 (*M. Stéphane Morvan Ingénieur chez Inddigo est remplacé pour raisons de santé pour le suivi de la mission par M. Etienne Leborgne depuis septembre 2017*).

Dès octobre 2017, la phase 3 sera engagée :

- Définition des conditions juridiques et financières de mise en œuvre opérationnelle de la véloroute et du schéma cyclable
- Définition des modalités de coûts de gestion et d'entretien
- Elaboration du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre pour le compte du Pays et des deux communautés de communes
- Conception du plan de jalonnement cyclable (relevés de signalisations, étude des pôles et liaisons, rédaction du cahier des charges pour consultation des entreprises)

La Région a souhaité également qu'un « comité de développement d'itinéraire » à l'échelle de la véloroute soit mis en place dans le courant de l'année 2018.

Il a pour objet d'organiser l'action en matière de :

- ✓ infrastructure : l'aménagement, la signalétique, l'équipement et l'entretien, gestion des conflits d'usage, préservation de l'environnement,
- ✓ Animation, développement et accueil touristique,
- ✓ communication et promotion, en cohérence avec le plan marketing régional et en mutualisant les moyens.

Son action doit être doublée d'une approche créative et transversale pour faire émerger des initiatives locales et multithématiques.

DEV'UP

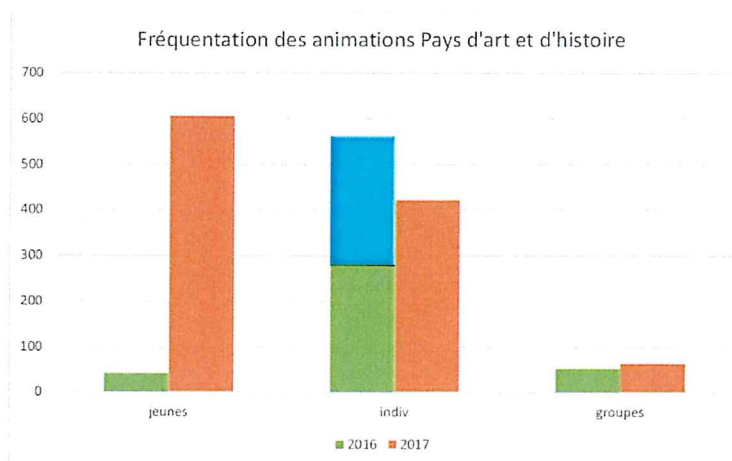
M. le Président donne la parole à M. Nicolas MANIEZ, chargé de mission DEV'UP à Blois, qui présente l'agence régionale de développement économique (cf diaporama).

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

M. le Président donne la parole à Valérie CHAPEAU qui dresse un bilan de la saison 2017.

- Une fréquentation totale en hausse grâce au public scolaire (558 élèves accueillis entre le 1^{er} février et le 4 juillet 2017).

- Les visites consacrées au public individuel ont presque toutes eu lieu (seulement 3 annulations faute de participants). La fréquentation de l'année dernière n'a pas encore été atteinte sur cette catégorie de public mais les Journées Européennes du Patrimoine arrivent et des animations sont proposées jusqu'en octobre.
- 2 groupes ont été accueillis cette année pour des visites consacrées à Saint-Aignan (3 autres groupes le mois prochain).



Perspectives pour la saison 2018 :

- Un projet de lecture théâtrale au château de Chissay-en-Touraine autour des conférences organisées en juin 1940 par Paul Reynaud, auxquelles a participé le général de Gaulle.
- La co-organisation du festival de musique « Va Jouer Dehors »

Les commémorations du centenaire de la présence américaine en Sologne et en vallée du Cher ont débuté le 21 mars. 7 communes et 18 associations ont et vont proposer des animations. Le point d'orgue de l'été s'est déroulé le samedi 8 juillet 2017 avec la venue de Madame Julia Fendrick à Selles-sur-Cher, à Gièvres et au Détachement Air 273.

L'automne représentera l'apogée de la saison culturelle avec l'ouverture des deux expositions permanentes à Gièvres le 7 octobre et à Noyers-sur-Cher le 11 novembre.

Le Syndicat de Pays avait sollicité des subventions auprès de la Mission du Centenaire 14-18 et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les partenaires qui en avaient émis le besoin. Ces deux organismes ont respectivement attribué 5 000 € et 6 349 €.

Un dossier de presse avait été réalisé pour présenter la saison culturelle. Dans l'ensemble la presse locale a bien relayé et suivi les manifestations, que ce soit la presse écrite ou la radio. France 3 Centre-Val de Loire s'est déplacée 2 fois : à Romorantin-Lanthenay au musée Matra pour l'ouverture de l'exposition « C'est l'Amérique au Musée Matra » et à Noyers-sur-Cher pour une série de web-reportages.

Tous les chiffres de fréquentation ne sont pas encore tombés. D'après les observations que nous avons pu faire, le bilan s'annonce plutôt positif.

L'ouverture des structures d'expositions permanente vont attirer ces visiteurs.

M. le Président propose ensuite aux membres du Comité syndical de bien vouloir délibérer :
d'une part :

Pour l'aide à la rémunération de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire

- auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire pour les périodes du 1^{er} janvier au 31 mai 2018

d'autre part :

Pour l'aide à la réalisation d'actions de valorisation du patrimoine du Pays

- auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Le Comité Syndical autorise le Président du Pays à solliciter des subventions pour la rémunération de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire et pour la réalisation d'actions de valorisation du patrimoine du Pays.

QUESTIONS DIVERSES

Adhésion au contrat groupe souscrit par le Centre de Gestion de Loir-et-Cher couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard du personnel

M. le Président informe que le Centre de gestion de Loir-et-Cher a communiqué au Syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais les résultats de la consultation organisée dans le courant du premier semestre 2017, qu'il a procédé à la consultation de plusieurs assureurs afin d'obtenir les propositions pour l'assurance des risques statutaires.

Rapport :

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26

Vu le décret n°86-552 du 14 Mars 1986 pris pour l'application de l'article 26-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux

Proposition :

M. le Président propose aux membres du Comité syndical d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le Centre de Gestion de Loir-et-Cher pour les années 2018-2021 aux conditions suivantes :

Compagnie d'assurance : GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

Courtier gestionnaire : SCIACI SAINT HONORE

Régime du contrat : Capitalisation

Gestion du Contrat : assurée par les services du Centre de Gestion de Loir-et-Cher

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 avec possibilité de résiliation annuelle en respectant un préavis de 6 mois.

Catégorie de personnel assuré, taux de cotisation retenu et garanties souscrites:

- Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : 4,94%

- Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public : 0,99%

De l'autoriser à signer les conventions en résultant tout acte y afférent,

De lui donner la délégation pour résilier(si besoin) le contrat d'assurance statutaire en cours.

Le Comité syndical accepte à l'unanimité.

Désignation d'un représentant du Syndicat de Pays à la commission locale de l'eau SAGE Sauldre

M. le Président propose de reconduire Mme Nicole ROGER en tant que représentante du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais au sein de la CLE du SAGE du bassin versant de la Sauldre.

Le Comité syndical accepte à l'unanimité.

Information

Par ailleurs, M. le Président évoque la démission de M. Jean-Claude ALMYR du poste de 1^{er} Vice-président du Pays pour raisons personnelles.

Il précise qu'il sera nécessaire de prévoir son remplacement lors d'un prochain Bureau et Comité syndical en décembre ou janvier une fois que la CC Val de Cher - Controis aura désigné un nouveau représentant lors d'un prochain conseil communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19H45 et invite tous les membres de l'assemblée au verre de l'amitié.

Le Président

Claude CHANAL

